

Étiquette

White papers

Coupons

Other

Image

MERCK SANTÉ ANIMALE
Intervet Canada Corp.
16750 ROUTE TRANSCANADIENNE, KIRKLAND, QC, H9H 4M7

Commande par téléphone: 514-428-7013

Contactez-nous sans frais au: 866-683-7838

Fax: Commande par téléphone 888-498-4444

Site Web: www.merck-sante-animale.ca

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

SABER®

Merck Santé animale

Pour-On Insecticide

GROUPE 3 INSECTICIDE

Solution

Contrôle les poux piqueurs, les poux suceurs, les mouches des cornes et les tiques d'Anderson chez les bovins et les veaux de boucherie.

GARANTIE : Lambda-cyhalothrine 1 % p/p

À USAGE AGRICOLE

N° DHOMOLOGATION 27829 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION-POISON

IRRITANT POUR LES YEUX - SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

MODE D'EMPLOI : L'insecticide SABER POUR-ON est prêt à être utilisé. Il n'est pas nécessaire de le diluer. Verser l'insecticide le long du dos à raison de 10 mL pour un animal pesant moins de 275 kg et de 15 mL pour un animal de plus de 275 kg. Un seul traitement à l'aide de l'insecticide SABER POUR-ON permet d'éliminer les poux, les mouches des cornes et les tiques d'Anderson pendant une période pouvant atteindre 4 semaines. Garder un intervalle de 7 jours entre le dernier traitement et l'abattage. Pour lutter contre les poux piqueurs et les poux suceurs, on recommande d'appliquer l'insecticide une seule fois, au moment où les populations de poux font leur apparition. Une nouvelle application peut se révéler nécessaire en cas de réinfestation.

Pour lutter contre les mouches des cornes, on peut répéter le traitement au besoin, mais pas plus d'une fois toutes les 3 semaines.

Pour lutter contre les tiques d'Anderson, appliquer localement juste avant de conduire les bêtes dans des pâturages infestés.

Répéter le traitement au besoin, mais en espaçant les applications de 3 semaines au moins.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PLUS DE 4 FOIS PAR ANNÉE. Le contenu d'une bouteille 900 mL peut servir à 60 traitements et plus, suivant la taille de l'animal traité. Le contenu d'une bouteille 3,785 L peut servir à 252 traitements et plus, suivant la taille de l'animal traité.

Des pluies abondantes et fréquentes peuvent raccourcir la période pendant laquelle ce produit est efficace.

GESTION DE LA RÉSISTANCE : L'insecticide SABER POUR-ON renferme un insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à SABER POUR-ON et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des produits chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide SABER POUR-ON avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Intervet Canada Corp. au (866) 683-7838.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Sensibilisant potentiel pour la peau. Peut être irritant pour les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour manipuler le produit, porter une chemise à manches longues, des pantalons, des bottes, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Se laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après être entré en contact

avec le produit. Éviter d'inhalier les vapeurs ou les embruns de pulvérisation. Pendant les 24 heures qui suivent le traitement, PERSONNE ne doit entrer en contact avec les animaux traités et ces derniers ne doivent pas être expédiés.

N'employer que dans un endroit bien aéré. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, rincer lentement et délicatement ces derniers avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes en les gardant ouverts. Si la personne porte des lentilles cornéennes, il faut qu'elle les enlève au bout de 5 minutes, puis qu'elle continue de rincer. Communiquer avec un centre anti-poison ou avec un médecin pour obtenir conseil. **Si le produit est entré en contact avec la peau ou les vêtements**, retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : En provoquant le vomissement chez une personne ayant accidentellement ingéré cette substance légèrement toxique, on peut augmenter le risque de pneumonie chimique ou d'œdème pulmonaire imputable à l'aspiration d'un solvant à base d'hydrocarbures. Ne provoquer le vomissement que sous la surveillance d'un médecin.

ENTREPOSAGE : Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer le produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale. En cas de fuite ou de déversement sur le plancher ou sur de l'asphalte, absorber le produit avec du sable, de la terre ou un absorbant synthétique. Ne pas réutiliser le contenant. Protéger du gel.

ÉLIMINATION : Élimination du contenant : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est très toxique pour les poissons et pour les invertébrés aquatiques. Utiliser avec prudence à proximité d'un habitat aquatique. Ne pas contaminer l'eau en y nettoyant l'équipement ou en y déversant les restes de produit.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

® Marque déposée d'Intervet Inc., utilisée sous licence.

Intervet Canada Corp., filiale de Merck & Co., Inc., 16750, route Transcanadienne, Kirkland, QC H9H 4M7

1 866 683-7838

CONTENU NET :	
900 mL	148354 R1
3.785 L	125756 R1

CPN: 1308233.0

By using this site, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Updated April 12, 2018

Copyright 2018 - Animalytix LLC